



Dans un rapport rendu public l'été dernier, l'ONU a recommandé l'instauration dans tous les pays d'un « revenu universel de base » pour réduire les inégalités dans une société post-Covid. En France, 24 départements ont demandé en décembre dernier, dans une lettre ouverte aux parlementaires, une « généralisation dès aujourd'hui » du revenu de base tandis que l'Assemblée nationale se prononçait pour l'ouverture d'une discussion nationale et citoyenne sur la garantie pour tous d'un revenu plancher. Mais qu'est-ce que le revenu universel et peut-on y voir une solution ?

1/ De quoi parle-t-on ?

Lorsque l'on évoque le sujet du revenu universel les esprits s'échauffent rapidement et il devient très difficile de raisonner calmement. D'où cette question : de quoi parle-t-on ?

- Revenu d'existence (ou revenu de base) le revenu universel consiste à verser à tous les citoyens d'un pays une somme d'argent donnée, cette somme devant permettre de vivre au-dessus du seuil de pauvreté sans condition de ressources.
- Il est présenté par ses partisans comme un moyen d'éradiquer la pauvreté. Benoît Hamon, Valérie Petit ou Esther Duflo, prix Nobel d'économie, ont porté cette idée en France depuis plusieurs années.
- Pour certains la mise en place d'un tel système permettrait une simplification de la fiscalité, de l'aide aux familles, des minima sociaux et pourrait se concrétiser dans une réforme triple : impôts, cotisations, prestations. Un tel processus prévisionnel a évidemment fait l'objet de très nombreuses variantes, simulations et de multiples débats entre experts.

2/ Les limites ?

La mise en place d'un tel système vaut mieux qu'un simple regard superficiel. Il n'en demeure pas moins coûteux et pose des questions plus fondamentales.

- Son coût d'abord : il s'élève à près de 700 milliards d'euros, alors que l'ensemble des prestations des branches de la Sécurité sociale représente déjà 470 milliards (25% du PIB). Comme il est impossible de financer simultanément les deux « conquêtes », devrât-on choisir ? le revenu universel ou la Sécurité sociale ?
- Par ailleurs, le revenu universel ne donne aucun pouvoir de négociation à ceux qui travaillent, à l'instar de l'actuelle prime pour l'emploi – permettant même aux entreprises de faire pression à la baisse sur les salaires, puisque l'État paie la différence.
- Enfin, pour éradiquer la pauvreté, ne serait-il pas préférable d'augmenter les minima sociaux au niveau du seuil de pauvreté, les élargir aux jeunes et éviter de les verser à tous ceux qui n'en ont pas besoin.

« Il est peut-être temps de réfléchir à un salaire universel qui reconnaisse et donne de la dignité aux tâches nobles et irremplaçables »
Lettre du Pape François – avril 2020

3/ QUE FAIRE ?

Incontestablement, les propos du pape reposent sur la question de la dignité humaine. Même si le RU peut paraître utopique François nous oblige à prendre conscience du sujet et notamment à la reconnaissance du travail de chacun. Comme d'habitude, le Pape nous secoue... il veut nous faire comprendre que chaque personne sert et peut contribuer à sa façon au Bien Commun.

La grâce et le mérite : nous avons reçu la grâce gratuitement (c'est un revenu universel). Avec le RU, les gens feront quelque chose mais ils devront être accompagnés. Ce revenu devra être la reconnaissance d'un travail, une forme de contrepartie d'un travail qui est reconnu (et notamment le bénévolat, le travail des mères de famille...). Il s'agit d'aider à faire pour donner confiance. Si c'est accompagné, c'est positif. Nous chrétiens, avons un grand rôle à jouer.

La dette : attention à ne pas nier la dette que l'on a quand on arrive sur terre. Nous recevons beaucoup en naissant et pourtant nous n'avons encore rien fait d'autre que naître ! Il faut éviter le « droit à ».

Simplification : un système responsabilisant qui permettrait de remplacer toute autre indemnité avec pour conséquence la disparition d'un grand nombre de dispositifs qui s'empilent les uns sur les autres, qui sont très coûteux et qui nécessitent de nombreux calculs avec une administration pléthorique pourrait-être intéressant ?

4/ Du droit au minimum vital... au droit d'y subvenir par soi-même !

Dans la pensée sociale chrétienne, être en mesure d'assurer ses besoins d'existence par son travail est un droit qui relève de la dignité de la personne. Mais permettre à chacun de voir reconnaître sa contribution au Bien Commun est tout autant essentiel. D'où la question : vouloir assurer l'existence de chacun de manière inconditionnelle, indépendamment de son travail et de sa famille, n'est-ce pas consentir collectivement à une amputation de ce qu'est l'homme

La réflexion sur le revenu universel doit donc inclure la juste compréhension du travail dans l'identité humaine pour évaluer s'il est possible et souhaitable d'imaginer un système social qui entérine sa dimension « relative ».

« C'est en tant que personne que l'homme est sujet du travail. C'est en tant que personne qu'il travaille, qu'il accomplit diverses actions appartenant au processus du travail ; et ces actions, indépendamment de leur contenu objectif, doivent toutes servir à la réalisation de son humanité, à l'accomplissement de la vocation qui lui est propre en raison de son humanité même : celle d'être une personne » (Jean-Paul II – *Laborem exercens*)